



DESCRIPTION :

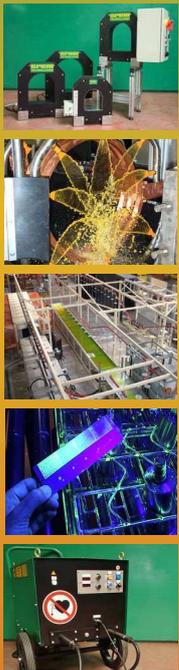
Le DISQUE DE CONTROLE DU REVELATEUR SEC est un disque métallique, de diamètre 10 cm (4"), qui permet de contrôler, sous rayonnement ultraviolet (UV-A), la pollution du révélateur sec par des points fluorescents.

Après application du révélateur selon la gamme de ressuage utilisée, c'est la quantité de points fluorescents qui détermine la qualité du révélateur utilisé (voir NADCAP AC7114/1 § 5.6).

La norme américaine ASTM E 1417-11 à l'alinéa 7.8.2.7 stipule l'application, sur ce disque, d'une couche mince du révélateur sec utilisé (en opérant selon la même méthode d'application que lors du contrôle des pièces) et l'observation de la surface du disque sous rayonnement ultraviolet (UV-A). Si le révélateur exhibe 10 points fluorescents ou plus sur le disque, le révélateur est non satisfaisant et il doit être remplacé. Cette vérification doit être effectuée journalièrement.

Le disque de contrôle est livré avec un support amovible.

Conforme à la norme : NADCAP AC7114/1



FLUOGRAPHE
CONTROMAG
SONDEX
FLUXO